

**CONSEIL DE QUARTIER
DU PLATEAU DE SAINTE-FOY**

RAPPORT ANNUEL 2019

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT.....	2
PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	5
2.1. Description générale d'un conseil de quartier	5
2.2. Conseil de quartier du Plateau	6
2.3. Membres.....	6
2.4. Limites territoriales du quartier	9
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	10
3.1. Assemblées	10
3.2 Activités de représentation, de participation et de formation.....	11
Représentation :	11
Formation	13
DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES.....	14
TRAVAUX DU CONSEIL	16
Potagers en façade	16
Mesures d'atténuations / Pollution autoroute	16
Projet collectif ou de coopération	17
Stratégie sur la sécurité routière.....	23
Suivi vente de l'église Sainte-Geneviève	24
ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2020	24
BILAN ET ÉTATS FINANCIERS	25

MOT DU PRÉSIDENT

Les administrateurs du conseil de quartier du Plateau sont des bénévoles qui travaillent pour vous et qui sont attentifs aux préoccupations des citoyens habitant le quartier.

Au cours de l'année 2019, le conseil de quartier du Plateau a travaillé fort. L'équipe a su montrer ses capacités à plusieurs niveaux : projets citoyens, participation à des travaux qui dépassent les limites du quartier, participation à des événements informatifs ou de formation afin de ramener des connaissances dont pourra bénéficier le conseil et par conséquent les citoyens du quartier.

Il est inhabituel de produire un rapport annuel à l'automne et de retarder l'assemblée générale annuelle de plusieurs mois. Cependant, en mars 2020, l'apparition du coronavirus a forcé la fermeture de plusieurs commerces et institutions en plus de suspendre les travaux d'une multitude d'organismes dont le conseil de quartier du Plateau. Le conseil a arrêté ses activités en mars pour ne les reprendre en visioconférence qu'au mois de juin. Exceptionnellement, le mandat des administrateurs a été prolongé de six mois avec le devoir de produire le rapport annuel lors de l'AGA repoussée jusqu'en octobre 2020.

Je remercie les membres du CA pour leur travail en ces temps difficiles, tant au niveau professionnel que personnel; ce n'est pas évident de garder le cap lorsque la mer est déchaînée. Je tiens également à remercier toutes les personnes qui travaillent au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec : vous avez mis beaucoup d'efforts pour trouver une solution réaliste et accessible afin de permettre aux conseils de quartier de fonctionner à nouveau.

Remerciements à Mesdames Diane Marion et Pauline Bernatchez

C'est avec une grande tristesse que les membres du conseil de quartier ont accepté, en mai 2020, la démission de deux grandes collaboratrices : Mesdames Diane Marion et Pauline Bernatchez.

Madame Marion s'est impliquée au sein du conseil pendant plusieurs années. Elle y a, entre autres, occupé le poste de secrétaire. Préoccupée par les enjeux de sécurité routière et environnementaux, M^{me} Marion a réalisé d'importants travaux de rédaction de mémoire, insisté sur l'installation de zones sécurisées pour les piétons, etc. Son labeur a porté fruits puisque, grâce à son travail, plusieurs améliorations ont été apportées (installation de panneaux d'arrêt, traverse de piétons plus visibles).

M^{me} Pauline Bernatchez, élue en 2019, avait pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans le quartier. Avec une conscience environnementale développée, elle a initié un projet d'envergure au sein de la table du conseil, à savoir le projet d'embellissement du Plateau, aussi surnommé PEP. Avec M^{me} Marion qui s'est rapidement jointe au projet, elles ont réalisé un travail de moine en cartographiant la canopée de tout le quartier et en y pointant les endroits sujets à amélioration. Elles ont ensuite soumis un projet pour verdifier notre environnement afin de réduire les îlots de chaleur.

Bien que le projet n'ait pas été accepté à sa première présentation, l'effort acharné de ces deux grandes dames nous a fait prendre davantage conscience de l'importance des espaces verts dans notre paysage et qu'il faut faire tout en notre pouvoir pour en prendre grand soin. Nous ne sommes pas que des spectateurs, nous sommes des acteurs et nous pouvons remodeler notre environnement afin de se rapprocher de la nature.

Merci Mesdames pour votre travail exceptionnel.

Hommage à madame Francine Lafrenière

C'est avec grande tristesse que les membres du conseil de quartier du Plateau ont récemment appris le décès de Madame Lafrenière, secrétaire de soutien depuis 2019.

Nous tenons à souligner sa générosité, son professionnalisme et son souci du détail. Son appui était apprécié et sa rigueur remarquable. Merci Madame Lafrenière pour vos bons et loyaux services.

Nous tenons également à offrir nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Nous leur souhaitons tout le courage nécessaire pour passer à travers cette épreuve.

Nicolas Gagnon

Président

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un secteur précis de la ville, le conseil de quartier constitue un des moyens prévus de *démocratie représentative* dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. Chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Les conseils de quartier doivent suivre les dispositions du nouveau règlement R.V.Q. 2218 sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux règles d'éthique et de déontologie. Ce règlement fut adopté par le conseil municipal de la Ville de Québec en décembre 2014.

Le rôle d'un conseil de quartier est aussi de faciliter la consultation et de stimuler le développement harmonieux du quartier. Un conseil a pour mission d'organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les modifications au règlement de zonage, de proposer des actions locales et d'élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur milieu de vie. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier du Plateau

Le conseil de quartier du Plateau a été créé en mai 2006 à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résidants du quartier. L'élection des membres du conseil d'administration actuel a eu lieu le 25 avril 2017. Le conseil de quartier du Plateau se réunit habituellement le quatrième mardi de chaque mois, sauf en été où il fait relâche. Selon la disponibilité des locaux, les réunions ont lieu au centre de loisirs Saint-Mathieu, 1000, rue de Bar-le-Duc, ou au centre communautaire Claude-Allard, 3200, avenue D'Amours.

La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant le site Internet de la Ville sous la rubrique *Participation citoyenne*.

D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment la distribution d'avis dans les boîtes aux lettres lors de la tenue de consultations publiques, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

2.3. Membres

Le conseil de quartier du Plateau offre 8 postes électifs (4 hommes et 4 femmes) accessibles exclusivement aux résidants du quartier. Ils sont tous élus par la population et leur mandat est de deux ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas tous la même année. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut s'adjoindre trois autres administrateurs cooptés.

Composition du conseil de quartier du Plateau au 23 avril 2019

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Antoine Rochette	Secrétaire
M. Luc Santerre	Trésorier
Mme Suzie Beaulieu	Administratrice
Mme Pauline Bernatchez	Administratrice
Mme Diane Marion	Administratrice
M. Luc Pesant	Administrateur coopté
Mme Véronique Proulx	Administratrice

Élections à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 24 avril 2019

Mme Suzie Beaulieu, M. Nicolas Gagnon et M. Luc Santerre restent en poste et termineront leur deuxième année de mandat en 2020.

Après l'appel de candidatures, trois candidates se présentent : Mme Pauline Bernatchez (cooptée 02-2019), Mme Diane Marion et Mme Véronique Proulx. Les candidates sont élues par acclamation. Du côté des hommes, les candidatures de M. Antoine Rochette et de M. Jean-François Ross sont déposées. Les candidats sont également élus par acclamation.

M. Luc Pesant a été nommé au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin en avril 2020.

Il convient de mentionner que tous les postes élus ont été comblés et qu'il ne reste que deux postes d'administrateurs cooptés de disponibles.

Démissions

En décembre 2019, M. Antoine Rochette démissionne de son poste de secrétaire du conseil de quartier. Il sera remplacé par M. Luc Pesant. En mai 2020, Mme Pauline Bernatchez et Mme Diane Marion démissionnent de leurs postes d'administratrices.

Fonctionnement

Mme Priscilla Lafond, M. Jason Fournier et M. Dave Gagnon-Pelletier ont agi à titre de conseillers en consultations publiques. Ce soutien administratif est indispensable au bon fonctionnement d'un conseil de quartier. Le rôle de l'employé municipal consiste à s'assurer que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et que nos décisions soient acheminées au conseil d'arrondissement.

Mme Anne Corriveau et M. Rémy Normand, conseillers municipaux, assistent régulièrement aux réunions du conseil de quartier du Plateau et, le cas échéant, donnent suite à nos demandes pour les questions relevant de l'arrondissement.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

Depuis la dernière AGA, le 23 avril 2019, le conseil de quartier du Plateau a tenu neuf rencontres, incluant l'assemblée générale annuelle (AGA). Les rencontres se sont tenues en alternance entre le centre de loisirs Saint-Mathieu et le centre communautaire Claude-Allard. Nous vous rappelons que nous visons l'alternance entre les deux sites de rencontre.

Assemblées du Conseil de quartier du Plateau	
22 janvier, 19 h	25 juin, 19 h
26 février, 19 h	24 septembre, 19 h
26 mars, 19 h (Annulée)	22 octobre, 19 h
23 avril, 19 h (AGA)	26 novembre, 19 h
28 mai, 19 h	17 décembre, 19 h

Un procès-verbal résumant le contenu de chacune de nos assemblées publiques est rédigé par Mme Lorraine Guay, par Mme Jocelyne Séguin, par Mme Francine Lafrenière, secrétaires de soutien, ou encore par le secrétaire du conseil. Le procès-verbal contient :

- L'ordre du jour;
- Les questions et les commentaires du public;
- Les demandes d'opinions;
- Le suivi des dossiers;
- Les résolutions adoptées;
- Les interventions des deux conseillers municipaux;

La correspondance reçue et les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier.

Le conseil de quartier du Plateau a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

3.2 Activités de représentation, de participation et de formation

REPRÉSENTATION :

Table de concertation vélo

Une administratrice du conseil de quartier, Mme Suzie Beaulieu, participe aux travaux de la Table de concertation vélo des conseils de quartier depuis sa mise sur pied en 2015. Cette instance favorise le partage d'information et la mise en commun des positions de chaque conseil de quartier vis-à-vis les déplacements actifs sur le territoire de la Ville de Québec. Le 13 mai 2019, madame Beaulieu a participé à une rencontre de la table de concertation au cours de laquelle Jean-François Martel, chef d'équipe en mobilité durable au sein de la Division de la planification stratégique du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la ville de Québec, a présenté les projets cyclables 2019. Afin d'accélérer la mise en œuvre de la vision des déplacements à vélo, 25 km de voies cyclables devaient être aménagées au cours de l'année. Pour le secteur du Plateau de Ste-Foy cependant, aucun aménagement n'était prévu. D'ailleurs, il convient de mentionner que le vélo utilitaire, notamment les déplacements pour se rendre au travail, souffre encore d'un réseau déficient sur l'axe est-ouest.

En 2019, la table de concertation vélo s'est principalement intéressée aux déplacements à vélo au-delà de la saison estivale. Du 11 au 14 octobre 2019, Yan Turgeon, membre de la Table de concertation vélo, a réalisé un sondage sur le potentiel de croissance du cyclisme utilitaire hors saison.

Parmi les 385 cyclistes utilitaires de Québec et des environs ayant répondu au sondage : 85% affirment qu'ils rouleraient plus longtemps à l'automne si la saison cyclable était prolongée après le 31 octobre, ou que cela améliorerait leur expérience; 91% affirment qu'ils sortiraient leur vélo plus tôt au printemps si la saison cyclable débutait avant le 1er mai, ou que cela améliorerait leur expérience; 31% roulent déjà l'hiver et 48% seraient enclins à le faire si les pistes cyclables étaient déneigées.

Nul doute que le potentiel de croissance du cyclisme utilitaire hors saison est important.

Comité de bon voisinage du RSTC

En prévision de la constitution de comités de bon voisinage en lien avec le réseau structurant de transport en commun, la Ville demande la désignation d'une personne représentante par conseil de quartier.

RÉSOLUTION 19-08-03 : il est résolu de désigner M. Nicolas Gagnon, à titre de représentant du conseil de quartier du Plateau, pour siéger au comité de bon voisinage concernant le réseau structurant de transport en commun. En son absence, M. Antoine Rochette sera son remplaçant.

PARTICIPATION

Forum sur l'habitation (12-13-14 juin 2019)

Trois membres du comité ont assisté au Forum sur l'habitation, M. Gagnon, M. Ross et Mme Bernatchez. Il y a une grande volonté d'agir de la part de la Ville de Québec. Il y avait des présentations en matinée et des ateliers en après-midi pour dégager des problématiques, les bons coups et les solutions. Mme Bernatchez fait lecture d'un compte-rendu sur les aspects attractifs et inclusifs de la Ville de Québec.

Sécurité routière

M^{mes} Pauline Bernatchez et Diane Marion ont participé à une séance d'information sur la Stratégie de sécurité routière 2020-2024. M^{me} Marion résume les principaux propos de la séance, informant des étapes jusqu'à l'adoption finale de la nouvelle Stratégie de sécurité routière 2020-2024. Il y aura une séance de consultation auprès des conseils de quartier le 5 décembre 2019. Le dépôt de mémoires ou de documents écrits est prévue pour le 10 janvier 2020. L'adoption de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 est prévue au printemps 2020.

Les grands thèmes retenus sont : Réduire la vitesse; Être courtois; et Sécuriser les trajets scolaires et les routes.

FORMATION

Initiation à l'urbanisme

M^{mes} Véronique Proulx, Diane Marion, Pauline Bernatchez et Mrs Jean-François Ross et Nicolas Gagnon ont assisté à la formation. Tous ont apprécié. Cela a permis de comprendre les différentes étapes dont celle de la recommandation du conseil de quartier lors de demandes d'opinion relatives au zonage. On a aussi retenu qu'il était possible pour le CQ de rencontrer le promoteur d'un projet et de lui suggérer des modifications pour une meilleure acceptabilité sociale. Aussi on a appris que des CQ pourraient se regrouper pour échanger sur un sujet spécifique qui les concerne.

Gestion des matières résiduelles

M. Nicolas Gagnon a participé à l'une des quatre rencontres proposées par la Ville, à l'intention des administrateurs et administratrices des conseils de quartier, concernant la gestion des matières résiduelles : « On gagne tous à trier ! Vision pour une saine gestion des matières résiduelles 2018-2028 ». Cette rencontre visait à : 1) expliquer le fonctionnement de la gestion des matières résiduelles sur Rapport annuel du conseil de quartier du Plateau de Ste-Foy 2019

le territoire de la ville; 2) mettre à jour l'information sur les matières acceptées et refusées dans le bac de recyclage; 3) informer sur la manière de se départir des résidus dangereux

Il n'y a plus de limite pour le dépôt de différents matériaux et autres rebuts dans les écocentres, en autant qu'il n'y ait pas de dépassement de 5 m³ par voyage.

Il existe une application mobile « Ça va où? », le site de Recyc-Québec <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca> ou alors un appel au 311 en cas de doute.

DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

En 2019 et 2020, les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur plusieurs projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme et à tenir les assemblées de consultations publiques.

Projet de Règlement R.C.A.3VQ. 258 – district électoral du Plateau, modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 34702Ha.

Assemblée tenue le mardi 28 mai 2019 à 19 h, Centre communautaire Claude-Allard, 3200, Avenue D'amour, Salle RC-19, Québec.

Objet de la demande

La demande vise à modifier le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery– Cap-Rouge sur l'urbanisme R.C.A.3V.Q. 258 afin de modifier le plan de zonage en réduisant la zone 34702Ha par le retrait du lot 1 664 861 qui est maintenant annexé à la zone 34703Mc.

Cette modification permettra au propriétaire commercial d'agrandir la bâtisse en utilisant le lot juxtaposé. Des mesures d'atténuation et divers autres requis

Recommandation du conseil de quartier

Sur une proposition dûment appuyée, les membres du conseil d'administration du conseil de Quartier du Plateau recommande majoritairement (7 pour, une abstention) au conseil d'arrondissement d'adopter le Règlement R.C.A.3V.Q. 258 modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-rouge sur l'urbanisme tel que proposé.

Projet de modification Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 32007Hb, 32012Hb, 32019Hb et 34515Hb.

Assemblée tenue le 25 juin 2019, 19h, au Centre communautaire Saint-Mathieu, 1000, rue Bar-le-Duc, Québec.

Objet de la demande

Demande de dérogations mineures pour plusieurs propriétés dont 4 se retrouvant sur le territoire du district électoral du Plateau :

- Propriété sise au 1010, rue Louis-Riel, district électoral du Plateau : rendre réputée conforme, pour une habitation unifamiliale existante d'un seul étage, une marge avant de 5,3 mètres en front de la rue du Grand-Voyer au lieu du minimum de 6 mètres exigé par le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanismes, R.C.A. 3V. Q. 4;
- Propriété sise au 876, rue de Beloeil, district électoral du Plateau : rendre réputé conforme, pour l'implantation de six remises en cour latérale gauche, un pourcentage minimal d'air verte projeté à 17,63 % au lieu du minimum de 30 % exigé par le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanismes, R.C.A. 3V. Q. 4;

- Propriété sise au 749, rue des Vosges, district électoral du Plateau : rendre réputées conformes, une marge avant du bâtiment principal de 5,75 mètres au lieu du minimum de 6 mètres exigé par le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanismes, R.C.A. 3V. Q. 4 et pour un abri de véhicule automobile, une marge avant de 5,9 mètres au lieu du minimum de 6 mètres exigée par le règlement;
- Lot 6 232 078, district électoral du Plateau : rendre réputé conforme, pour la construction projetée d'un bâtiment mixte, l'aménagement du terrain en cours avant, du côté de l'avenue Roland Beaudin, sans plantation d'arbres, alors que le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanismes, R.C.A. 3V. Q. 4 prévoit qu'un minimum de 6 arbres devrait être planté dans cette cours.

Recommandation du conseil de quartier

Sur proposition dûment appuyée, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier du Plateau recommandent unanimement au conseil d'arrondissement d'adopter le Règlement R.C.A.3V.Q 255 modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme tel que présenté.

TRAVAUX DU CONSEIL

Potagers en façade

Réponse de la Ville : le 1^{er} février 2019, la Ville a modifié la réglementation pour autoriser les potagers en cour avant (R.V.Q. 2752)

Mesures d'atténuations / Pollution autoroute

RÉSOLUTION 19-02-04 : Sur **UNE PROPOSITION** de Mme Jocelyne Cliche appuyée par Mme Pauline Bernatchez, **IL EST RÉSOLU** unanimement d'inviter M. Marc des Rivières pour nous présenter les conclusions de son analyse du dossier.

Suivi septembre 2019 : M. Dave Gagnon-Pelletier informe que l'équipe de M. Marc Des Rivières est à l'étape de l'analyse du dossier.

Projet collectif ou de coopération

Mme Bernatchez propose de créer un comité pour mettre en œuvre un projet de coopération citoyenne pour améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier autant sur le plan social, environnemental ou de santé publique. Vous trouverez le texte de présentation en annexe.

RÉSOLUTION 19-02-05 : Sur UNE PROPOSITION de Mme Pauline Bernatchez appuyée par Mme Diane Marion, IL EST RÉSOLU unanimement de mettre sur pied un comité pour créer un projet coopératif. Celui-ci aura pour objectif de revitaliser le quartier du Plateau et comprendra deux aspects : social et environnemental.

Comité du projet coopératif

M^{me} Pauline Bernatchez fait un compte-rendu des activités du projet. À la rencontre du 3 juin, le nom de projet coopératif a été modifié pour Comité PEP (comité pour l'embellissement du Plateau) parce que le mot coopératif porte à confusion. La tâche d'explorer le quadrilatère formé par le Chemin-Ste-Foy, le boulevard du Versant Nord, l'autoroute Henri-IV et l'avenue du Château a été effectuée et les données ont été compilées. Des photos ont été prises et les endroits où la sécurité routière est déficiente ont également été relevés.

Les données seront prochainement analysées mais il faudrait pouvoir partager les données entre les membres du comité. Le choix s'est porté sur Drop Box au coût de 12,99 \$ par mois, soit 155,88 \$ par année. Des discussions suivent sur la pertinence de disposer de cet outil et d'autoriser la dépense. M^{me} Bernatchez fait valoir que les fichiers sont volumineux et que diverses options ont été envisagées. M. Gagnon-Pelletier vérifiera si la Ville de Québec met déjà Drop Box à la disposition des conseils de quartier. Plusieurs conditions et réserves sont énoncées.

La prochaine rencontre du comité est prévue le 19 août. L'objectif est de présenter une compilation des données à Nature Québec en septembre.

RÉSOLUTION 19-05-04

Concernant l'ouverture d'un compte Drop Box Plus à facturation annuelle au coût de 155,88 \$ pour le Comité pour l'embellissement du Plateau (PEP)

- Étant donné que les membres du Comité PEP ont besoin de partager des dossiers et des fichiers de grande taille (plus de 250 mb); Étant donné que l'utilisation d'un outil de partage de fichiers offrant tout l'espace requis et les outils de contrôle d'accès suffisant répondrait aux besoins des membres du comité;
- Étant donné que Drop Box version payante Plus est une entreprise qui existe depuis une dizaine d'années, que son interface est relativement simple et peut être utilisée avec ou sans synchronisation;
- Sous réserve que les besoins ne soient pas couverts par le service offert par la Ville de Québec;
- Sous réserve que le besoin soit vérifié avant de défrayer les coûts d'utilisation;
- Sous réserve de désigner une personne responsable de l'abonnement et qui verra à se faire rembourser les coûts d'utilisation;
- Sous réserve que les membres du conseil de quartier puissent avoir accès au compte;

SUR PROPOSITION DE Mme Diane Marion, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Suzie Beaulieu, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'ouverture et à la gestion d'un compte Drop Box Plus en facturation annuelle au coût de 155,88 \$ pour le Comité pour l'embellissement du Plateau.

Mme Pauline Bernatchez demande également d'évaluer l'opportunité de créer un groupe fermé sur Facebook pour établir un contact avec les gens du quartier. Elle

fait lecture de la résolution proposée. Des discussions suivent sur la représentativité de la page Facebook entre le Comité PEP et le conseil de quartier du Plateau.

RÉSOLUTION 19-05-05

Concernant l'expérimentation d'une page Facebook par le Comité pour l'embellissement du Plateau (PEP)

- Étant donné le besoin d'outils informatiques pour diffuser des informations au sujet des objectifs et des actions du Comité PEP à la population du quartier;
- Étant donné que Facebook offre gratuitement à tous l'accès à de nombreuses options de partage d'informations, photos, vidéos, etc.; Étant donné que Facebook permet aussi de créer des groupes et des pages spécifiques à Facebook qui représentent des entreprises ou des organismes publics avec des fonctionnalités similaires à celles offertes aux membres Facebook;
- Sous réserve de nommer la page Comité PEP du conseil de quartier du Plateau;

SUR PROPOSITION DE Mme Pauline Bernatchez, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Suzie Beaulieu, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser le comité PEP à expérimenter l'utilisation de Facebook pour diffuser de l'information concernant ses activités ou celles du Plateau. Le Comité PEP fera rapport au Conseil de quartier du Plateau de cette expérimentation en décembre 2019.

Suivi septembre 2019 Comité PEP : Mme Pauline Bernatchez résume les différentes activités réalisées jusqu'à maintenant par le comité PEP. Un rapport est joint en annexe.

Suivi Octobre Comité PEP : Mme Pauline Bernatchez fait part de l'avancée des travaux dans le dossier. Elle mentionne que des marches exploratoires ont été réalisées par les membres du comité, et ce, sur l'ensemble du territoire du CQ du Plateau.

Suite à l'exercice mené, un court document a été produit. Elle en résume les quatre cas de figure. L'un localise la présence d'arbres sur le territoire du CQ et ceux qui pourraient s'ajouter; un autre cas cible des aménagements résidentiels susceptibles d'intéresser les marcheurs s'il y avait création de parcours récréatifs; un troisième cas situe le positionnement des lignes haute tension d'Hydro Québec et la suggestion d'aménagements à proximité; enfin, le dernier cas propose les deux parcours récréatifs (court et long) qui permettraient d'observer des aménagements paysagers intéressants sur des terrains résidentiels du secteur du Plateau.

À la lumière de toutes ces informations, Mme Bernatchez, au nom du Comité PEP, propose ce projet de verdissement du quartier au CQ Le Plateau.

RÉSOLUTION 19-07-03

Objet : Projet de verdissement du quartier Plateau

- Étant donné le travail d'exploration et d'analyse effectué par le comité PEP concernant le territoire du quartier en vue de son embellissement;
- Étant donné que la Ville de Québec, par son programme de la Forêt urbaine (Vision de l'arbre 2015-2025), reconnaît les bienfaits apportés par les arbres sur la santé publique, à savoir l'absorption des gaz polluants et la captation des poussières en suspension, la diminution des îlots de chaleur, la protection contre les rayons UV, l'incitation à l'activité physique, etc...;
- Étant donné que l'indice de canopée du quartier du Plateau n'est que de 20 % alors que celui de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge est de 35 % et celui de la ville de Québec de 32 % ;

- Étant donné que la Ville de Québec reconnaît, par son programme de la Forêt nourricière, que la santé physique de ses citoyens est améliorée par la consommation de fruits et de légumes saisonniers et frais qui poussent à proximité des résidences, évitant du même coup une pollution de l'air causée par le transport des aliments entre la cueillette et l'assiette;
- Étant donné qu'Hydro Québec peut autoriser l'implantation de jardins communautaires et d'arbustes fruitiers aborigènes sous les lignes de transport à haute tension;
- Étant donné que la marche à pied pratiquée dans des endroits boisés et aménagés joue un rôle indéniable sur la santé physique et mentale des citoyens;
- Étant donné qu'Hydro Québec peut autoriser l'établissement de promenades enjolivées d'arbustes sous les lignes de transport à haute tension allant du nord au sud du quartier et que des parcours récréatifs peuvent être tracés le long des rues agrémentées d'aménagements paysagers;
- Étant donné que la Ville de Québec favorise le rapprochement des résidents entre eux grâce à son programme des Places éphémères;
- Étant donné que l'installation de bancs le long des promenades et des parcours récréatifs répondrait à un besoin de repos et offrirait aux résidents l'opportunité de tisser des liens entre eux;

Le comité PEP propose un projet de verdissement du quartier comprenant :

- la plantation d'environ 1 250 arbres sur l'emprise de la Ville de Québec, ce qui permettrait d'augmenter l'indice de canopée de façon significative;
 - l'installation d'une forêt nourricière sous les lignes de transport à haute tension d'Hydro Québec;
- l'aménagement d'une promenade bordée d'arbres et d'arbustes fruitiers et agrémentée de bancs sous la ligne de haute tension d'Hydro Québec et dans certaines rues du quartier;

- la création d'autres jardins communautaires sous la ligne de haute tension d'Hydro Québec.

SUR PROPOSITION de Mme Pauline Bernatchez, appuyée par Mme Suzie Beaulieu, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Plateau endosse ce projet du comité PEP.

Mme Bernatchez relate une rencontre regroupant entre autres Nature Québec, qui a chaudement encouragé le projet de verdissement dans le secteur du Plateau. Cet organisme a fortement recommandé au CQ de sensibiliser ses conseillers municipaux dans la défense du projet. C'est pourquoi le Comité PEP souhaite déposer la résolution suivante.

RÉSOLUTION 19-07-04

Objet : Transmission du projet de verdissement du quartier Plateau

- Étant donné le projet de verdissement du quartier Plateau adopté par sa résolution 19-07-03;
- Étant donné les contacts établis avec des organismes soutenant les efforts de verdissement auprès de la Ville de Québec;

SUR PROPOSITION de Mme Pauline Bernatchez, appuyée par M. Luc Pesant, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Plateau demande à ses conseillers municipaux, Mme Anne Corriveau et M. Rémy Normand, de présenter et de défendre le projet de verdissement du quartier du Plateau à la Ville de Québec, dans le cadre de ses différents programmes concernés.

Les membres adressent des félicitations à Mme Bernatchez pour la qualité du travail accompli dans le dossier du verdissement du quartier du Plateau.

Suivi décembre : Comité PEP : M^{me} Pauline Bernatchez a préparé le contenu d'un feuillet d'information concernant le projet Verdir le Plateau Sainte-Foy. En son absence, M^{me} Diane Marion distribue une version projet du feuillet. M^{me} Bernatchez souhaiterait une impression couleur avec un carton de qualité. Elle a obtenu une soumission pour une impression couleur au coût de 400 \$.

M. Dave Gagnon-Pelletier mentionne que le Service de planification de l'aménagement et de l'environnement est très intéressé par le projet et apportera sa contribution. Une information sera précisée autant pour les terrains de la Ville que les terrains privés, notamment sur l'accessibilité au Programme de plantation.

M. Gagnon-Pelletier entrera en communication avec Mme Bernatchez pour convenir de la présentation finale du produit. Le feuillet serait distribué en mai ou juin prochain.

Stratégie sur la sécurité routière

M^{me} Diane Marion remet à ses collègues administrateurs un projet de mémoire préparé par M^{me} Pauline Bernatchez et elle, et devant être déposé le 10 janvier prochain. Elle les invite à lui formuler des suggestions et corrections d'ici quelques jours.

M. Nicolas Gagnon parle d'une rencontre des membres au début de janvier pour en discuter. Il souhaite également que le mémoire soit joint à l'envoi de la convocation à la séance du CQ du Plateau le 28 janvier 2020.

<p>RÉSOLUTION 19-09-03 : Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu de mandater M^{me} Diane Marion à déposer le mémoire relatif à la Stratégie de sécurité routière 2020-2024, au nom du conseil de quartier du Plateau.</p>
--

Suivi vente de l'église Sainte-Geneviève

Église Sainte-Geneviève : M. Jean-François Ross veut informer que la vente de l'église est sur la glace, et ce, pour la prochaine année. En effet, un comité de sauvegarde a été créé et s'est objecté à la vente. Des lettres ont été envoyées aux instances et le dossier est à l'étude au diocèse.

ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2020

En 2020, le conseil propose de :

- Poursuivre la démarche initiée par deux membres du conseil de quartier, mesdames Pauline Bernatchez et Diane Marion afin de revitaliser le quartier, autant sur le plan physique que social. Les buts visés par le comité PEP (projet d'embellissement du Plateau) mis sur pied en 2019 par ces deux membres sont d'embellir le quartier, diminuer la pollution sous toutes ses formes, sécuriser notre milieu en rapprochant et en faisant connaissance avec nos voisins.
- Promouvoir les activités du conseil afin d'assurer et d'accroître l'intérêt des résidents pour la vie de quartier et les questions municipales.
- Poursuivre notre vigilance en vue de protéger la santé et la sécurité des citoyens du quartier : pollution, piétons, voies cyclables et maintien d'un milieu de vie de qualité.
- Travailler en collaboration avec l'Arrondissement, les différents conseils de quartier et autres intervenants sociaux pour les problématiques communes.

BILAN ET ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS NON-VÉRIFIÉS

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
Produits		
Subvention de la Ville de Québec	0 \$	0 \$
Charges		
Fonctionnement		
• Projets spéciaux	70,00 \$	0,00 \$
Participation Forum de l'habitation		
• Frais bancaires	71,40 \$	71,40 \$
• Secrétariat	400,00 \$	560,00 \$
• Frais annuels d'entreprise	35,00 \$	34,00 \$
• Réunion et papeterie	0,00 \$	0
Charges de l'exercice	576,40 \$	671,35 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	(576,40 \$)	(671,35 \$)
Fin décembre de l'année précédente	1606,52 \$	2 271,92 \$
Actif non affecté à la fin de l'exercice	1 030,12 \$	1 606,52 \$
Petite caisse	63,91 \$	63,91 \$
• Dépenses AGA 2018	33,35 \$	33,35 \$
Actif petite caisse à la fin de l'exercice	30,56 \$	30,56 \$
TOTAL de l'actif	1 060,68 \$	1 637,08 \$

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2018

Actif	2019	2018
En caisse	1 030,12 \$	1 606,52 \$
Petite caisse	30,56 \$	30,56 \$
TOTAL DE L'ACTIF	1 060,68 \$	1 637,08 \$

Au nom du conseil de quartier du Plateau,



Nicolas Gagnon, président



Luc Santerre, trésorier